



Collège  
François-Delaplace  
éducation et résidence au féminin

# **ACCUEIL - INFORMATIONS 2020-2021**

Un guide de référence à conserver  
toute l'année!

## INDEX

Absences, maladie, rendez-vous, assurances	9
Accès dortoir – chambres – classes	13
Activités parascolaires	12
Adresses de messagerie	6
Arrivée et départ	9
Bibliothèque	11
Calendrier scolaire	2
Campagne de financement	11
Conseil étudiant	11
Dates à retenir	8
Étude – récupération	10
Fermeture du Collège le vendredi	9
Gala Méritas	11
Horaires	12
Informatique	13
Personnel du Collège	3
Politiques du Collège ; devoirs non faits, mise hors cours, drogue/alcool	14
Projet éducatif	7
Rappels	11
Service de la comptabilité	10
Sorties des élèves au village	12
Sortie des élèves en voiture	12
Tempête de neige	10
Tenue vestimentaire	15
Transport	10, 17





## PERSONNEL DU COLLÈGE FRANÇOIS-DELAPLACE

Directrice générale	Mme Louise Larouche, p. 251
Coordonnatrice à la résidence	Mme Diane Boulard, p.238
Technicienne en éducation spécialisée	Mme Lydia Carrier, p.248
Coordonnatrice pédagogique 1 <sup>re</sup> à 3 <sup>e</sup> secondaire	Mme Nadia Castonguay, p.236
Coordonnateur pédagogique 4 <sup>e</sup> à 5 <sup>e</sup> secondaire	M. Dominic Paul, p. 236
Coordonnatrice des services financiers et du transport	Mme Graciela Rizzi, p.257
Secrétaire	Mme Isabelle Gaulin, p.237

## PERSONNEL ENSEIGNANT

### Première secondaire

Anglais enrichi	Mme Nancy Labonté
Anglais régulier	M. Xavier Basora
Arts plastiques	Mme Ariane Larose
Éducation physique et à la santé	M. Jean-François Turcotte
Éthique et culture religieuse	Mme Annick Gobeil
Français	Mme Nadia Castonguay
Géographie	Mme Annick Gobeil
Histoire et éducation à la citoyenneté	Mme Annick Gobeil
Mathématiques	Mme Richard Majeau
Sciences et technologie	Mme Annie Binette

### Deuxième secondaire

Anglais enrichi	Mme Nancy Labonté
Anglais régulier	M. Xavier Basora
Arts plastiques	Mme Ariane Larose
Éducation physique et à la santé	M. Jean-François Turcotte
Éthique et culture religieuse	Mme Annick Gobeil
Français	Mme Nadia Castonguay
Géographie	Mme Annick Gobeil
Histoire et éducation à la citoyenneté	Mme Annick Gobeil
Mathématiques	M. Dominic Paul
Sciences et technologie	M. Richard Majeau

### Troisième secondaire

Anglais enrichi	Mme Nancy Labonté
Anglais régulier	M. Xavier Basora
Arts plastiques	Mme Ariane Larose
Éducation physique et à la santé	M. Jean-François Turcotte
Français	Mme Isabelle Grenier

Histoire du Québec et du Canada  
Mathématiques  
Projet personnel d'orientation  
Sciences et technologie

Mme Annick Gobeil  
M. Richard Majeau  
Mme Annick Gobeil  
Mme Annie Binette

#### **Quatrième secondaire**

Anglais enrichi  
Anglais régulier  
Arts plastiques  
Éducation physique et à la santé  
Éthique et culture religieuse  
Français  
Histoire du Québec et du Canada  
Mathématiques CST  
Mathématiques SN  
Sciences et technologie/science  
de l'environnement

M. Xavier Basora  
Mme Nancy Labonté  
Mme Ariane Larose  
M. Jean-François Turcotte  
M. Hugo Hamelin  
Mme Isabelle Grenier  
M. Hugo Hamelin  
M. Richard Majeau  
M. Dominic Paul  
Mme Annie Binette

#### **Cinquième secondaire**

Anglais enrichi  
Anglais régulier  
Arts plastiques  
Chimie  
Éducation financière  
Éducation physique et à la santé  
Éthique et culture religieuse  
Français  
Mathématiques SN  
Monde contemporain  
Multi-arts  
Physique  
Sciences humaines

M. Xavier Basora  
Mme Nancy Labonté  
Mme Ariane Larose  
Mme Annie Binette  
M. Hugo Hamelin  
M. Jean-François Turcotte  
M. Hugo Hamelin  
Mme Isabelle Grenier  
M. Dominic Paul  
M. Hugo Hamelin  
Mme Isabelle Grenier  
Mme Annie Binette  
Mme Nancy Labonté

#### **Programmes particuliers**

Option volleyball  
Option théâtre  
Équitation

M. Jean-François Turcotte  
Cyrille Assathyani  
Mme Annick Gobeil  
Mme Diane Boulard

## **RÉSIDENCE**

### **Dortoir 4 - 1<sup>re</sup> à 2<sup>e</sup> secondaire**

Mme Alexandra Faucher

Mme Dominique Ethier

### **Chambres - 3<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire**

Mme Geneviève April

### **Remplaçante :**

Mme Maude Boutin

## **PERSONNEL NON-ENSEIGNANT**

Conseillère en orientation

Mme Eloïse René

Intervenante en relation d'aide

Mme Catherine Bureau

Orthopédagogue

Responsable de la bibliothèque

Mme Annick Gobeil

Responsable de la vie spirituelle et communautaire

Technicienne en éducation spécialisée

Mme Elizabeth Provencher

Mme Lydia Carrier

## **PERSONNEL DE CUISINE**

Chef cuisinier

M. Eric Landry

Aide générale à la cuisine

Mme Louise Pelletier

Mme Manon Lauzon

## **ADRESSES DE MESSAGERIE**

Voilà un moyen simple et efficace de communiquer avec l'un ou l'autre des membres du personnel.

### **Directrice générale**

Louise Larouche [llarouche@moncfd.net](mailto:llarouche@moncfd.net)

### **Coordonnatrice à la résidence**

Diane Boulard [dboulard@moncfd.net](mailto:dboulard@moncfd.net)

### **Techniciennes en éducation spécialisée**

Lydia Carrier [lcarrier@moncfd.net](mailto:lcarrier@moncfd.net)  
Elizabeth Provencher [tes@moncfd.net](mailto:tes@moncfd.net)

### **Secrétaire**

Isabelle Gaulin [secretariat@moncfd.net](mailto:secretariat@moncfd.net)

### **Coordonnatrice des services financiers**

Graciela Rizzi [comptabilite@moncfd.net](mailto:comptabilite@moncfd.net)

### **Orthopédagogue**

[orthopedagogue@moncfd.net](mailto:orthopedagogue@moncfd.net)

### **Conseillère en orientation**

Eloïse René [co@moncfd.net](mailto:co@moncfd.net)

### **Responsable de la vie spirituelle et communautaire**

[pastorale@moncfd.net](mailto:pastorale@moncfd.net)

### **Technicienne en loisirs**

Virginie Dame [loisirs@moncfd.net](mailto:loisirs@moncfd.net)

### **Éducatrices à la résidence**

Geneviève April [gapril@moncfd.net](mailto:gapril@moncfd.net)  
Dominique Ethier [dethier@moncfd.net](mailto:dethier@moncfd.net)  
Alexandra Faucher [afaucher@moncfd.net](mailto:afaucher@moncfd.net)  
Elsa Miklosic [emiklosic@moncfd.net](mailto:emiklosic@moncfd.net)  
Noémy Doyon [ndoyon@moncfd.net](mailto:ndoyon@moncfd.net)

### **Enseignant(e)s**

Xavier Basora [xbasora@moncfd.net](mailto:xbasora@moncfd.net)  
Annie Binette [abinette@moncfd.net](mailto:abinette@moncfd.net)  
Nadia Castonguay [ncastonguay@moncfd.net](mailto:ncastonguay@moncfd.net)  
Annick Gobeil [agobeil@moncfd.net](mailto:agobeil@moncfd.net)  
Isabelle Grenier [igrenier@moncfd.net](mailto:igrenier@moncfd.net)  
Nancy Labonté [nlabonte@moncfd.net](mailto:nlabonte@moncfd.net)  
Ariane Larose [alarose@moncfd.net](mailto:alarose@moncfd.net)  
Hugo Hamelin [hlemelin@moncfd.net](mailto:hlemelin@moncfd.net)



Dominic Paul  
Richard Majeau  
Jean-François Turcotte

dpaul@moncfdnet  
rmajeau@moncfd.net  
jfturcotte@moncfd.net

## **NOTRE PROJET ÉDUCATIF**

### **Notre mission**

La mission éducative du Collège François-Delaplace est basée sur des valeurs communes qui guident nos actions quotidiennes. Cette mission s'articule autour des besoins des jeunes filles et des enjeux de la société. Notre école vise le développement du potentiel intellectuel, spirituel, social et créatif de l'élève.

Notre école s'engage par le fait même à promouvoir le respect de soi et de l'autre à travers les relations interpersonnelles ainsi qu'à encourager l'élève à se définir et à évoluer en tant qu'individu.

De plus, le développement de l'élève s'inscrit dans un contexte favorisant l'ouverture à l'autre et à la société qui l'entoure.

### **Nos valeurs**

Les membres de la communauté éducative adhèrent aux valeurs suivantes :

- le respect de soi et des différences
- le dépassement dans l'effort
- la confiance et la maîtrise de soi
- l'ouverture à l'autre
- l'amitié et l'écoute
- la coopération
- l'autonomie
- la justice et l'intégrité
- l'engagement

### **Notre engagement**

L'engagement est le fait de participer avec dynamisme et passion à la réalisation de son travail. On le perçoit dans les paroles, les actions et les attitudes.

La mesure la plus sûre de l'engagement se retrouve dans le dépassement que chaque membre de la communauté éducative est prêt à accomplir pour atteindre la mission.

Chaque regroupement de notre communauté éducative constitué des membres de la direction, des membres du personnel, des élèves, des parents et du conseil d'administration a établi un consensus envers ses engagements.

## DATES À RETENIR

17	septembre	Photos des élèves en après-midi
4	octobre	Anniversaire de naissance de François Delaplace
3	octobre	Portes ouvertes au CFD
20	novembre	Rencontre parents/membres du personnel
1	décembre	Journée mondiale de la lutte contre le SIDA
17	décembre	Fête de Noël à la résidence
18	décembre	Départ des élèves pour le congé des fêtes 12h00
3	février	Anniversaire de naissance de Jeanne-Marie Moisan
19	février	Rencontre parents/ membres du personnel
	mars	Mois de la nutrition
8	mars	Journée internationale de la femme
18	avril	Gala des François
22	avril	Journée de la Terre
	mai	Mois de l'activité physique et du sport étudiant
30	mai	Gala Méritas et soirée togés des finissantes
2	juin	Journée récréative

## **ABSENCES, MALADIE, RENDEZ-VOUS**

En cas de maladie ou de blessure, l'élève peut se référer aux éducatrices en soirée et au secrétariat de l'école en journée. **En cas d'absence, le parent doit aviser l'école par téléphone.**

Si, à cause de maladie ou d'un accident, l'élève ne peut participer aux cours d'éducation physique et à la santé, un billet du médecin doit être apporté au secrétariat. **Un adulte vous avisera si vous devez venir chercher votre fille lorsqu'elle est malade ou blessée.**

**En cas de symptômes du COVID-19, l'élève sera isolée et un appel sera fait à la maison pour venir la chercher. Elle devra être mise en quarantaine pour une durée de deux semaines.**

### Visite chez le médecin

Les seules occasions pour lesquelles l'école assure la visite chez le médecin ou à l'hôpital sont lorsqu'une **urgence** survient et que le parent, à cause de la distance trop éloignée, ne peut s'y rendre. Tout autre rendez-vous médical est assuré par les parents.

Les coûts engendrés pour la visite chez le médecin seront facturés aux parents.

### Carte d'assurance-maladie

Votre fille doit toujours avoir sa carte d'assurance-maladie avec elle.

### Médicaments et autres

Nous vous rappelons que chaque élève doit avoir en sa possession tout ce dont elle a besoin : serviettes hygiéniques, tampons, diachylons, Tylenol, Advil, etc. **Aucun médicament ne sera remis par le personnel du Collège sauf en cas d'urgence (Gravol, Tylenol et Benadryl seulement).**

De plus, chaque élève doit avoir en sa possession **2 couvre-visages et 2 bouteilles de solution hydroalcoolique.**

## **ASSURANCES**

Un régime d'assurance protège les élèves 24 heures par jour, 365 jours par année. Le document est disponible dans la section parents de notre site internet.

## **ARRIVÉE LE DIMANCHE SOIR**

Il est possible d'arriver à partir de 19h30. L'entrée des dernières élèves s'effectue au plus tard à 20h30 par l'entrée des élèves.

Si un contretemps survient (arrivée plus tard en soirée ou le lendemain) bien vouloir nous avertir le plus tôt possible **par téléphone au 819-837-2882**. Si l'étudiante entre le lundi matin, elle doit le faire entre 6h30 et 7h45 par la porte principale.

## **FERMETURE DU COLLÈGE LE VENDREDI**

Le vendredi ou la dernière journée de classe de la semaine, le Collège ferme ses portes à 17h00. Aucune élève n'est autorisée à rester au Collège après cette heure. **Prendre note que le secrétariat est ouvert jusqu'à 15h30.**

## **DÉPART ET/OU RENDEZ-VOUS**

Si votre fille doit quitter le Collège dans la semaine, merci de nous le signifier par courriel ou par un billet signé d'un parent. Si votre fille est accompagnée d'une autre élève, bien vouloir vérifier auprès d'une responsable si elle en est autorisée par son parent. **En tout temps, lorsque vous venez chercher votre fille, vous devez passer par l'entrée principale du Collège (secrétariat).**

## **TRANSPORT**

Si vous avez des questions concernant le transport, veuillez contacter Mme Graciela Rizzi. Le transport commence le vendredi **28 août**. Prendre note que le couvre-visage est exigé dans l'autobus.

**Pour une question de sécurité, il est important que le parent confirme au secrétariat tout changement de transport concernant sa fille. Ceci est obligatoire dès que l'endroit d'embarquement ou de débarquement diffère de celui habituellement utilisé ou lorsque l'élève ne prend pas le transport. Si possible, nous aviser une journée à l'avance.**

## **SERVICE DE LA COMPTABILITÉ**

Vous pouvez rejoindre Mme Graciela Rizzi de 7h30 à 16h30 du lundi au jeudi pour toutes questions concernant la comptabilité (poste 257).

## **TEMPÊTE DE NEIGE**

Considérant que 85 % des élèves sont pensionnaires, les cours ont toujours lieu même s'il y a tempête. Pour les élèves externes, si vous jugez non sécuritaire de transporter votre fille, il vous est possible de la garder à la maison pour la journée (merci de signaler l'absence au secrétariat du Collège).

### Transport des pensionnaires

La décision de suspendre ou de modifier le transport des pensionnaires se prend par les quatre directeurs généraux des écoles desservies par le transport. Cette décision est prise en collaboration avec les transporteurs.

Le vendredi : il se peut que les autobus partent plus tôt si nécessaire. **Chaque élève rejoint un parent par téléphone pour l'informer et confirme l'appel à la direction de l'école.**

Le dimanche : le transporteur doit évaluer son circuit et contacter la direction de l'école. S'il ne peut effectuer le transport, une publication sur la page Facebook et sur le site internet sera faite au plus tard à 16h00. Un membre du personnel communiquera également avec vous. Le transport aura alors lieu le lendemain soir aux heures habituelles.

## **COMMUNAUTÉ D'ÉTUDE - RÉCUPÉRATION**

### Communauté d'étude – organisation du travail

Du mardi au jeudi avant le dîner, une période pour la communauté d'étude est prévue à l'horaire. C'est le moment de la journée qui est réservé aux devoirs, à l'étude et à la réalisation des travaux scolaires. Cet accompagnement scolaire, supervisé par des

enseignants, permet à chacune de nos élèves de recevoir l'aide dont elle a besoin et d'assurer un suivi adapté à chacune d'entre elles.

### Récupération

Tout au long de l'année, tous les enseignants offrent des périodes de récupération. Si vous désirez que votre fille soit obligatoirement présente à ces moments d'aide ou si vous vous posez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à communiquer avec votre coordonnateur pédagogique de niveau (1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> secondaire – Mme Nadia Castonguay, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> M. Dominic Paul) ou avec l'enseignant concerné.

### **GALA MÉRITAS**

Chaque année, en juin, une soirée Méritas est organisée au Collège. Les élèves qui se sont démarquées tout au long de l'année par leur travail assidu, leur personnalité ou leur persévérance y sont honorées. Une partie du gala est également consacrée aux méritantes sportives. Tous les membres du personnel sont fiers de convier les élèves méritantes ainsi que leurs parents à cette soirée spéciale afin de leur rendre hommage. Pendant cette soirée, nous honorerons nos finissantes et un certificat leur sera remis.

### **BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque est ouverte pendant la communauté d'étude, les midis et les soirs de 18h00 à 19h00. Tous les volumes sont prêtés pour une période de **3 semaines**. L'élève peut emprunter jusqu'à 3 volumes et/ou bandes dessinées à la fois. L'élève est responsable des livres empruntés. Des frais sont appliqués en cas de retard ou de perte.

### **CONSEIL ÉTUDIANT**

L'élection du conseil étudiant a lieu en début d'année. Les élèves travaillent en collaboration avec la technicienne en loisir.

### **CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

Une campagne de financement sera lancée afin de ramasser un montant de 200\$ par fille pour le collège. Tout surplus amassé ira directement à votre fille. Vous pouvez également choisir de faire parvenir un don en chèque au montant de 200\$ avant le 30 novembre 2020 (un reçu d'impôt sera émis à cette fin). De plus amples informations vous seront transmises cet automne.

### **RAPPELS**

#### Responsabilité

Il est interdit de participer au cours d'éducation physique et à la santé ou à toute autre activité sportive si l'élève refuse d'enlever ses bijoux afin d'éviter les blessures graves.

Seules les élèves inscrites à une activité sportive nécessitant des entraînements spécifiques à cette discipline sont autorisées à se trouver sur les lieux de l'entraînement.

**Le Collège François-Delaplace n'est pas responsable des vols qui peuvent se produire dans les chambrettes ou les chambres. Il est de la responsabilité de votre fille de ranger ses biens précieux dans un endroit sécuritaire : son casier barré. À cet effet, tous ses objets personnels doivent être identifiés.**

### Fouille

En cas de doutes raisonnables, le Collège se réserve le droit de visiter les casiers, les bureaux, les sacs, les bourses, les locaux de niveau, les chambres et chambrettes.

### Bijoux

Les piercings ne sont pas autorisés sur les heures de classe. Aucun bijou au visage ne sera toléré.

### Matériel à identifier

Il est obligatoire de bien identifier **chaque pièce d'uniforme, vêtements civils et matériel scolaire**. Plusieurs vêtements et autres matériels se retrouvent aux objets perdus. S'ils sont identifiés, votre fille peut les récupérer beaucoup plus facilement.

### **ACTIVITÉS PARASCOLAIRES**

Le Collège propose aux filles un ensemble d'activités socioculturelles et sportives. Il y a 2 blocs d'inscriptions pendant l'année. Toutes les informations nécessaires seront remises à l'élève en septembre. Chaque élève doit obligatoirement être inscrite à au moins une activité parascolaire par session. **Votre fille pourra commencer l'activité dès que celle-ci sera payée.**

### **SORTIE DES ÉLÈVES AU VILLAGE (ANNULÉE PENDANT LA PÉRIODE COVID)**

Le parent qui autorise «**occasionnellement**» sa fille à sortir au village doit savoir qu'il n'y a aucune surveillance de la part de l'école. Votre fille peut se retrouver tout autant au parc qu'au restaurant avec des ami(e)s. Vous avez reçu le formulaire à cet effet en juillet. Ce document signé nous signifie votre autorisation. L'équipe de la résidence se réserve le droit d'interdire une sortie si le comportement de l'élève n'est pas adéquat.

### **Heures de sorties**

1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> sec. : 16h15 à 17h15 (tous les jours)

4<sup>e</sup> sec : 16h15 à 17h15 et 18h30 à 19h30 (tous les jours)

5<sup>e</sup> sec: 16h15 à 17h15 et 18h00 à 20h30 (tous les jours)

### **SORTIE DES ÉLÈVES EN VOITURE ( ANNULÉE PENDANT LA PÉRIODE COVID)**

Si votre fille quitte avec un autre adulte, elle doit avoir **une permission écrite d'un parent (courriel, fax ou papier) et le remettre au secrétariat avant 15h00.**

Il est interdit à l'élève externe d'utiliser sa voiture de 8h30 à 16h10.

Il est interdit à l'élève pensionnaire d'utiliser sa voiture du dimanche soir au vendredi 15h10. Si votre fille doit quitter avec sa voiture en soirée, vous devez nous aviser par écrit (courriel) avant 15h00.

Il est interdit à une élève pensionnaire de prendre une autre élève comme passagère (réglementation du Ministère des transports) du dimanche soir au vendredi 15h10.

### **RÈGLES LORS DES SORTIES**

Les règlements établis par le Collège prévalent pour toutes les sorties : politesse, langage, interdiction de fumer, de consommer des drogues, alcool, autres.

## **HORAIRE DES COURS**

Votre fille recevra son horaire lors de son premier cours.

## **HORAIRE D'UNE JOURNÉE**

Arrivée des élèves externes	6h30 à 7h45 **
Lever	7h00
Déjeuner	7h15 à 8h00
Reprise	7h30
Cours	lundi 8h10 à 15h50 mardi au jeudi 8h10 à 15h30 vendredi 8h10 à 15h05
Souper	17h00 à 17h40
Activités parascolaires	Entre 16h00 et 20h30
Collation	20h00
Montée au dortoir	20h30
Entrée le <b>dimanche</b> soir	de 19h30 à 20h30
Si entrée le <b>lundi</b> matin:	Avant 7h45

**\*\*Pour les élèves externes** : à votre arrivée entre 7h00 et 7h45, vous pouvez passer par la porte principale. Procédures COVID à respecter, signature d'un registre à la réception.

## **ACCÈS AUX DORTOIRS – CHAMBRES — CLASSES**

Les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire ont accès à leur chambrette après les cours de 15h55 jusqu'à 17h00, puis à 19h30.

Les élèves de 3<sup>e</sup> secondaire ont accès à leur chambre après les cours de 15h50 jusqu'à 17h00, puis à 19h00.

Les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaires ont accès aux chambres à partir de 15h50.

**En aucun temps, les filles n'ont accès aux classes en dehors des heures de cours.**

## **INFORMATIQUE**

Quelques postes informatiques sont accessibles à la bibliothèque entre 18h00 et 19h00. Votre fille peut également utiliser ses appareils technologiques selon la charte Wi-Fi.

**Un guide COVID est disponible sur le site web.**

**Vous pouvez également vous référer au guide de la pensionnaire ainsi qu'au code de vie en tout temps dans la section parents de notre site internet :**

[www.moncfd.com](http://www.moncfd.com)

**Vous trouverez ci-dessous les politiques du Collège concernant les devoirs non faits, la mise hors cours, la tenue vestimentaire et drogues, alcool, médicaments non prescrits.**

### **POLITIQUE DE DEVOIRS NON FAITS (DNF)**

Si l'élève est en 1re ou 2e secondaire, il aura une retenue d'une heure pour chaque DNF, et ce, à partir du troisième. En 3e, 4e et 5e secondaire, l'élève a une retenue d'une heure dès son 1er DNF.

<b>DNF</b>	<b>Secondaire 1 et 2</b>	<b>Secondaire 3,4 et 5</b>
1	Avertissement Pas de sanction disciplinaire	Appel ou courriel de l'enseignant Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail
2	Appel ou courriel de l'enseignant Pas de sanction disciplinaire	Appel ou courriel de l'enseignant Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail
3	Appel ou courriel de l'enseignant Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail	Appel ou courriel de l'enseignant Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail Suspension ou exclusion lors de la prochaine activité parascolaire ou suspension de temps libre
4	Appel ou courriel du responsable de la coordination pédagogique Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail Suspension ou exclusion lors de la prochaine activité parascolaire ou suspension de temps libre	Appel ou courriel du responsable de la coordination pédagogique Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail Suspension ou exclusion lors de la prochaine activité parascolaire ou suspension de temps libre
5	Appel ou courriel du responsable de la coordination pédagogique Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail Suspension ou exclusion lors de la prochaine activité parascolaire ou suspension de temps libre Rencontre avec les parents	Appel ou courriel du responsable de la coordination pédagogique Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail Suspension ou exclusion lors de la prochaine activité parascolaire ou suspension de temps libre Rencontre avec les parents
6	Appel ou courriel du responsable de la coordination pédagogique Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail Suspension à l'interne d'une demi-journée	Appel ou courriel du responsable de la coordination pédagogique Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail Suspension à l'interne d'une demi-journée
7	Appel ou courriel du responsable de la coordination pédagogique Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail Suspension à l'interne d'une journée	Appel ou courriel du responsable de la coordination pédagogique Reprise de temps jusqu'à l'achèvement du travail Suspension à l'interne d'une journée
8	Appel de la direction Suspension externe Rencontre avec les parents	Appel de la direction Suspension externe Rencontre avec les parents



9	Mesures adaptées au cas pouvant aller jusqu'à l'expulsion	Mesures adaptées au cas pouvant aller jusqu'à l'expulsion
---	---	---

### **POLITIQUE DE MISE HORS COURS (MHC)**

L'élève qui se voit exclue d'une période de classe (mise hors cours) obtient automatiquement une période de réflexion d'une heure le jour même pour une résidente, et le lendemain pour une externe. Si la réflexion n'est pas faite dans les délais, l'élève s'expose à une deuxième réflexion supplémentaire. De plus, celle-ci doit s'assurer de rencontrer l'enseignant de la matière concernée avant de réintégrer son cours dans le but de revenir sur la situation et de la régler, pour éviter des sanctions supplémentaires.

1- Lors des **premières sorties de cours** : un appel au parent sera fait par l'enseignant et l'élève aura une réflexion.

2- Après **les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sorties de cours** : un appel au parent sera fait par la direction.

3- Après la **6<sup>e</sup> sortie de cours** : un appel au parent sera fait par la direction et l'élève aura une suspension à l'interne.

4- Après la **8<sup>e</sup> sortie de cours** : un appel au parent sera fait par la direction et l'élève aura une suspension d'un à trois jours à la maison.

6- Après la **10<sup>e</sup> sortie de cours** : un appel au parent sera fait par la direction et l'élève aura une suspension à la maison d'une durée à déterminer et possibilité de renvoi.

### **TENUE VESTIMENTAIRE**

**a) Du début du calendrier scolaire jusqu'à la fin de celui-ci**, le règlement concernant la tenue vestimentaire s'applique. Tous les élèves doivent porter les vêtements de la garde-robe scolaire en suivant les modalités qui l'accompagnent, y compris celles concernant le port du soulier fermé noir, sans motif et autre couleur.

Ces modalités s'appliquent tous les jours de classe du calendrier scolaire de 8h00 à 16h00.

À moins d'avis contraire, cette tenue sera aussi de rigueur à l'occasion d'activités organisées à l'extérieur comme à l'intérieur du Collège, sauf lors des exceptions définies par la direction.

Pour les cours d'éducation physique, les élèves devront porter les vêtements prévus à cet effet. Les élèves devront porter des espadrilles.

**b) Sanction:** L'élève qui se présente au Collège en ne respectant pas l'une ou l'autre des modalités relatives à la tenue vestimentaire est suspendue des cours et des activités tant et aussi longtemps qu'elle ne s'y conforme pas. À la troisième offense et aux suivantes, l'élève devra faire une réflexion écrite.

**c) Propreté:** Tout vêtement doit être propre et en bon état. Les souliers doivent être entretenus.

## **POLITIQUE DROGUE, ALCOOL, MÉDICAMENTS NON PRESCRITS**

L'élève qui a consommé ou qui est sous l'effet d'une drogue et/ou de l'alcool et/ou d'un médicament non-prescrit :

- Rencontre avec la direction;
- Vérification dans le casier et/ou chambre;
- Appel aux parents;
- Suspension à la maison de trois à cinq jours (l'élève peut être sujet au renvoi) ;
- Réflexion écrite;
- Évaluation et suivi avec un spécialiste pourrait être demandé par le Collège;
- L'élève est évaluée par le biais d'un questionnaire (DEPADO).

L'élève récidiviste :

- Rencontre avec la direction ;
- Vérification dans le casier et/ou chambre;
- Appel aux parents;
- Suspension d'une à deux semaines à la maison (l'élève peut être sujet au renvoi) ;
- Réflexion écrite;
- Évaluation et suivi avec un spécialiste pourrait être demandé par le Collège;
- Réflexion écrite approuvée par la direction;
- Référence au Centre Jean-Patrice Chiasson.

L'élève a caché ou a eu en sa possession ou a déjà apporté de la drogue, de l'alcool ou des médicaments non prescrits :

- Rencontre avec la direction ;
- Vérification dans le casier et/ou chambre;
- Appel aux parents;
- Appel au service de police provinciale;
- Suspension à la maison d'une à deux semaines selon l'importance de l'implication (l'élève peut être sujet au renvoi) ;
- Réflexion écrite approuvée par la direction.

L'élève fait de la vente ou de l'échange de drogues, d'alcool ou de médicaments non prescrits au Collège :

- Rencontre avec la direction ;
- Vérification dans le casier et/ou chambre;
- Appel aux parents;
- Suspension à la maison d'une durée indéterminée ;
- Appel et informations transmises au service de police provincial ;
- L'élève peut être sujet au renvoi du Collège.